



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

La Akéda

« Après ces choses, D-ieu mit Abraham à l'épreuve... Il dit : Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Itshak ; va-t'en au pays de Morija, et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que Je t'indiquerai. Abraham se leva de bon matin, sella son âne... L'ange dit : je sais maintenant que tu crains D-ieu »^[1]. C'est l'épreuve ultime, et le verset affirme que c'est maintenant qu'Abraham a montré sa fidélité indéfectible : « car je sais maintenant que tu crains D-ieu ». Pourtant, Abraham ne s'était-il pas déjà, dans sa jeunesse, jeté dans la fournaise ardente pour l'honneur de D-ieu, sans même que D-ieu l'y oblige ? Alors concernant la Akéda, exigée clairement, un refus aurait été considéré comme un grave manquement à son devoir. Pourquoi alors la Akéda est-elle une plus grande preuve de fidélité ?

En fait, cette demande devait être ahurissante aux yeux d'Abraham et à plusieurs titres : Hachem n'a-t-il pas interdit de tuer ? De plus, Il lui avait déjà clairement annoncé qu'il aurait une descendance par Itshak ; or, à ce jour-là, Itshak n'avait pas encore de descendance ! Pourquoi ne demande-t-il pas de précisions, ou de lui changer ce destin^[2] ? Lorsque Hachem lui annonce son projet de détruire la ville de Sedom, et que cela semble à Avraham un hiloul Hachem, n'intervient-il pas, et même plusieurs fois, afin de trouver une autre solution ? Pour répondre, imaginons un pauvre, habillé comme tel, qui arrive avec un vieux vélo et entre dans un magasin pour l'achat d'une machine à laver pour sa famille nombreuse. Il possède au maximum 1000 euros. Le vendeur lui trouve le modèle recherché. Le client demande : « Quel est son prix ? » Le vendeur tourne l'écriteau et montre : 1300 euros. Le client : « Excusez-moi, mais ma situation ne me permet malheureusement pas ce prix. Si vous pouviez avoir l'amabilité de me la laisser pour 1000 euros, je vous remercierais mille fois. » La démarche de l'acheteur est compréhensible. Mais si le vendeur montre l'écriteau de 1000 euros en ajoutant : « Puisque je devine votre situation, je vous la laisse pour 700 », l'acheteur, doublement heureux, accepte immédiatement sans négocier. Alors, lorsqu'Avraham

entendit le projet de destruction de Sedom, il savait que Hachem, qui aime pratiquer le 'hessed, la bonté, souffre lorsqu'il détruit les méchants^[3] et préfère trouver une autre issue. Alors Avraham se lança dans sa prière et son argumentation.

Mais concernant la Akéda, Avraham considérerait que pouvoir l'accomplir est une bonté de la part de Hachem. Dans le monde futur, l'apothéose de la récompense des justes est le fait que l'ange Michaël, qui exerce comme Cohen Gadol dans le Temple céleste, sacrifie les âmes des justes sur l'autel céleste^[4] !

Ainsi rabbi Akiva n'a jamais été aussi heureux dans sa vie que le jour où il défendit l'honneur de D-ieu et l'étude de la Torah il eut la « chance » de se faire arracher sa chair avec des tenailles de fer, et de mourir ainsi^[5]. Pour aucun échange au monde, il n'aurait voulu laisser passer une telle chance et un tel bonheur ! Voilà pourquoi Avraham n'essaya surtout pas de négocier quoi que ce soit. Voici le Rambam : « Celui qui sert D-ieu par amour... C'est la vertu d'Abraham notre père, qui fut appelé par le Saint béni soit-Il : "celui qui M'aime"... Il s'agit d'aimer D-ieu d'un amour immense et ardent, au point que son âme soit unie avec l'amour de D-ieu, et continuellement ravie par celui-ci, comme un homme qui se languit d'amour pour une femme, et n'a pas l'esprit tranquille du fait de cet amour, y pense continuellement, à son lever, à son coucher, en mangeant et en buvant. Plus intense encore doit être l'amour de D-ieu dans le cœur de ceux qui L'aiment. Cet amour doit continuellement les posséder, comme Il nous a ordonné : "de tout ton cœur et de toute ton âme" »^[6], même si on t'enlève ton âme^[7]. En fait, il semble que l'amour de Hachem rend l'homme insensible aux souffrances^[8]. Voici une règle en or, une bonne nouvelle et une consolation pour tous les humains : Tous les désagréments, voire les souffrances que D-ieu – 'hass véchalom – oblige l'homme de supporter dans ce monde, améliorent son sort dans l'autre monde, et par puissance mille. C'est pourquoi les justes les acceptent avec amour, et ils gardent leur bonne humeur, voire se réjouissent avec, comme rabbi Akiva et comme notre père Avraham.

^[1] Berécht, 22, 1-12. ^[2] Rachi, 22,12. ^[3] Sanhedrin, 37a.

^[4] Voir fin Menahot et le dernier Tossafot.

^[5] Bérakhot, 61b. ^[6] Techouva, 10, 2-3.

^[7] Bérakhot, 61b. ^[8] Rabbi Meir de Rothenburg.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) A quel enseignement fait allusion la Guématria des mots suivants : "Atème"- "Vayélekh"- "Haazinou"- "Vézote", introduisant les 4 dernières Parachiot de la Torah ?

2) Il est écrit (32-1) : « Haazinou hachamaïm vaadabéra, vétichma haarets imré fi ». (A quel enseignement capital du Zohar fait allusion ce verset ?

3) Il est écrit (32-2) : « Kissirim alé déché, vékhirvivim alé essev ». La Torah est ici (dans ce verset précité) comparée à la pluie et à ses propriétés. Connaîtrez-vous le nom de l'ange chargé de la pluie (qui se limite uniquement à déclarer aux eaux supérieures présentes dans les cieux, ainsi qu'à celles étant inférieures et souterraines, de se disperser ici-bas) ?

4) Il est écrit (32-21) : « Hème kineouni bélo el, kiassouni béhavléhème, vaani aknième bélo ame, bégoy naval akhissème ». À quelle personne font allusion les termes suivants, clôturant ce verset : « Bégoy naval akhissème » (par une nation insensée, je les mettrai en colère) ?

5) À quel enseignement du Traité Baba Batra, fait allusion l'expression : « Vé'hach atidote lamo » (et le futur se hâte pour eux), expression par laquelle prennent fin les paroles de remontrances que Moché adressa au Klal Israël avant de mourir (32-35) ?

6) Il est écrit au sujet de la terre d'Israël (32-43) : « Vékipère admato amo » : Sa terre procurera propitiation (le pardon) à son peuple. A quel enseignement fait allusion le terme « admato » ?



La Question

G. N.

La dernière partie de notre paracha nous rapporte les indications données par Hachem à Moché pour que ce dernier quitte ce monde.

Il est écrit dans le dernier verset : "Car d'en face tu verras la terre, et là-bas tu n'iras pas, vers la terre que Je donne aux enfants d'Israël."

Comment comprendre qu'Hachem semble remuer le couteau dans la plaie en rappelant à Moché qu'il ne lui sera pas permis d'entrer en Terre d'Israël, chose qu'il désirait plus que tout ? Il aurait pourtant suffi de lui indiquer qu'il devait monter sur la montagne d'en face pour quitter ce monde.

Le Gaon de Vilna répond : il est écrit, au sujet de la mort d'Aharon, que Moché convoita son déroulement.

Nos maîtres expliquent que ce qui plut particulièrement à Moché, c'est que, même en quittant ce monde, Aharon continuait activement d'accomplir les commandements d'Hachem (en montant sur le lit mortuaire, en étendant les mains, en fermant les yeux, en fermant la bouche, selon l'ordonnance qui lui était donnée).

Au sujet du verset de notre paracha dans lequel Hachem dit à Moché : "Et tu rejoindras ton peuple comme est mort Aharon ton frère", Rachi nous rapporte qu'Hachem assura à Moché que lui aussi aurait l'opportunité de mourir d'une mort similaire à celle de son frère.

Pour cela, Hachem lui dit : "Monte sur la montagne", afin de lui faire pratiquer une mitsva positive (assé), et Il lui ajoute : "et là-bas tu n'iras pas" (bien que tu le convoites), afin de lui donner également le mérite de mourir en pratiquant une mitsva passive (lo ta'assé).

Shalsheletnews.com

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17 : 46	18 : 57
Paris	19 : 07	20 : 10
Marseille	18 : 57	19 : 57
Lyon	18 : 58	19 : 59
Strasbourg	18 : 45	19 : 48



Doit-on manger dans la Soucca même s'il pleut ?

Au cours de la fête de Souccot, la Torah nous demande d'habiter dans des Souccot (habitation provisoire qui doit tout de même répondre à un strict minimum). C'est pourquoi la Michna (Soucca 28b) nous enseigne que s'il pleut, on sera dispensé d'y résider (à partir du moment où l'on évalue que la pluie abîmera le plat) et celui qui continue à y rester est considéré comme un "Hedyot" (simplet). [Selon certains cette dispense est liée au fait que manger sous la pluie est une souffrance (Ran 29a) et selon d'autres, cela est dû au fait que la Soucca perd son statut de Soucca (Biour Hagra ot 25)].

Certains Richonim écrivent que cette dispense ne concerne pas le 1^{er} soir où il est obligatoire de manger plus d'un Kazayit dans la Soucca, obligation qui tire sa source d'une Guezéra Chava avec Pessa'h où il est impératif de manger de la Matsa (Soucca 27a) même si on en souffrira [Roch; Ran]. Cependant, la plupart des Richonim s'opposent à cela car la Guezéra Chava vient juste nous enseigner l'obligation de consommer un Kazayit de pain sous la Soucca, mais sans extrapoler les autres lois liées à Pessa'h (Voir 'Hazon Ovadia p.123/ Or Létsion T.4 p.186).

Et ainsi il en ressort du Talmud qui nous dispense de manger dans la Soucca lorsqu'il pleut sans faire de distinction entre le 1^{er} soir et les autres soirs [Rachba, Raavad, Smag...]. Et ainsi semble être l'opinion du Choul'han Aroukh qui omet l'opinion rigoureuse [Choul'han Gavao ot 19; Beour Hagra ot 25; Mamar Mordekhaï ot 6 (voir aussi l'intro du Beth Yossef où il écrit que dans ce genre de cas il suivra l'avis majoritaire); Zékan Aharon qui témoigne qu'ainsi est la coutume] Et ainsi est donc la Halakha pour les Séfaradim [Hazon Ovadia p.122/154; Or Létsion T.4 perek 29,7 qui précise qu'a priori on attendra un peu avant de procéder au kidouch (si cela n'entraîne pas trop de difficulté). Aussi, si la pluie s'arrête, il faudra s'efforcer d'aller à la soucca et manger plus de Kabeça afin de réciter Lechev Bassouca].

Toutefois, le Rama (639,4) retient l'avis plus rigoureux, et ainsi est la coutume Ashkénaze (de manger à la Soucca le 1^{er} soir même s'il pleut). Mais on ne récitera pas Lechev Bassouca [Michna Beroura ot 35; Voir aussi le Troumat Hadechen 1,95 que cette 'Houmra ne s'appliquera que le 1^{er} soir et non le 2^{ème} soir. Il est à noter que le Gra ne mangeait pas à la soucca sous la pluie même le 1^{er} soir (Maasse Rav 211), et ainsi est l'avis du Yaabets (Mor Ouktsia 639)].



1) Les paroles des 4 dernières Parachiot de la Torah, ont été adressées au Klal Israël par Moché, le jour où ce dernier quitta ce monde. Rémez Ladavar : la Guématria des mots introduisant ces 4 Parachiot (en l'occurrence 1000), est la même que la phrase que Moché adressa à son peuple le jour de sa mort : « ki hayome maleou yamaï ouchenotaï » : « Car aujourd'hui sont devenus complets mes jours et mes années ! » (Voir Traité Sota 12b). (Rabbénou Bé'hayé)

2) Les cieus (chamaim) font allusion aux Talmidei 'hakhamim, alors que la terre (erets) fait allusion à la grande masse du peuple juif. Or, le Zohar enseigne que si la tête du Klal Israël (ses leaders spirituels) est "métoukénète" (se comporte bien et fait donc comme il faut la volonté divine), alors l'ensemble du peuple juif sera lui aussi "métoukane" !

Rémez Ladavar : « Si les Talmidei 'hakhamim prêtent attentivement l'oreille (Haazinou hachamaïm) » aux préceptes de D... (et les suivent à la lettre) alors automatiquement : « Les gens (la masse) du peuple d'Israël les écouteront aussi, et suivront leurs dirigeants spirituels marchant dans le bon et droit chemin de D... ! » (vétichmâ haarets imrei fi !). (Sefer "Drach Yéhouda", p. 380, du Rav Yéhouda Moulame, l'un des Rachei Yéchivote de Porate Yossef, et le Sefer "Nifté maïm" rapporté par le Yalkoute "Alé déché").

3) Son nom est Ridia (voir le Traité Taânite 25b). Selon le Sefer Iyov (37-11), cet Ange porte le nom de Béri (comme il est dit : "Af béri yatria'h av, yofits ànane oro"). Il est aussi mentionné dans la Téfila que nous récitons pour l'obtention de la pluie : « Af béri atate chame sar matar ». (Rav Aaron Binn)

4) À un homme qui est marié à une femme

très mauvaise (qui l'irrite constamment), et qui voudrait par conséquent divorcer, mais qui malheureusement n'en est pas capable, compte tenu de la valeur très élevée de la kétouva de son épouse (qu'il n'a pas les moyens de régler). (Séfer "Lémikhsé atik" du Rav 'Haim Kanievski Zatsal)

5) Le Traité Baba Batra (12b) enseigne que depuis la destruction du second Temple, le don de prophétie fut retiré aux prophètes, pour être alors attribué aux "Chotim" (personnes insensées ou qui dévient des normes sociales de ce monde. Ces individus ne répondent donc pas aux normes classiques et psychologiques de notre société ; exemple : Les autistes...) et aux "Tinokote" (jeunes enfants). Rémez Ladavar : Les lettres composant le terme « vé'hach » ("il se hâte" : Le futur) sont les initiales des mots suivants : « 'hérech-choté-vékatane » ; autrement dit : C'est aux sourds-muets, aux insensés (ou aux autistes), et aux jeunes enfants, que D... a livré la connaissance et la vision des événements futurs après la destruction du second Temple. (Sefer "Ekhine Ezra")

6) Les lettres composant ce terme (admato) peuvent former l'expression hébraïque : « dalète amote » (4 coudées). Rémez Ladavar : le Traité Kétouvote (111a) enseigne : Tout celui qui parcourt une distance d'au moins 4 coudées en terre d'Israël, est assuré d'être un "Ben olame haba" ! En effet, le Arizal écrit dans son livre "Chaâr Maamaré 'Hazar", que le fait de marcher au moins 4 coudées en Israël, procure la Kapara au "am Israël", comme il est dit (32-43) : "Vékipère admato amo (sa terre procurera le pardon à son peuple). (Rabbi Yéhouda 'Halioua, Sefer "Imrei chéfère", p. 323)



Résumé de la Paracha

- Cette Paracha est allusive dans sa majorité ; elle est pleine de remontrances.
- Il est dit que dans cette Paracha est résumée l'histoire du monde jusqu'à sa fin.
- Moché donne ses dernières recommandations et rappelle que la Torah est notre vie et que c'est grâce à elle que Hachem nous a donné la terre.
- Hachem annonce à Moché qu'il va mourir. Il lui permet de voir la terre depuis la montagne. Il est dit que Hachem lui a montré tout ce qui se passera jusqu'au Machia'h, (pour très bientôt, amen).

- Abonnement postal -

Il est possible de recevoir chaque semaine votre feuillet par courrier. La participation aux frais d'envoi est de 65€/an.

Pour tout abonnement avant Souccot, nous vous proposons un tarif spécial de 52€.

Shalshélet.news@gmail.com



Réponses

N°450 Vayeilekh

Enigmes

1) Quelle Bérakha ne peut être faite qu'un mercredi ? Birkat Ha'hama.

2) Un train entre dans un tunnel de 1 km à une vitesse constante. Il met 2 minutes pour traverser entièrement le tunnel. La locomotive mesure 100 mètres. Le dernier wagon mesure 50 mètres. Le train est composé de 10 wagons identiques. Quelle est la longueur totale du train ? Et quelle est sa vitesse ?

Durée de traversée = temps entre

l'entrée de la locomotive et la sortie du dernier wagon. → Le train parcourt sa propre longueur + celle du tunnel en 120 secondes.

Supposons que chaque wagon intermédiaire mesure 75 m (valeur plausible). → Longueur du train = 100 (locomotive) + 8×75 + 50 = 750 m
Distance totale parcourue = 750 m (train) + 1000 m (tunnel) = 1750 m
Vitesse = 1750 m ÷ 120 s = 14.58 m/s → Convertie en km/h : 14.58 × 3.6 ≈ 52.5 km/h

Conclusion : Longueur du train : 750 m
Vitesse : environ 52,5 km/h

Echecs :

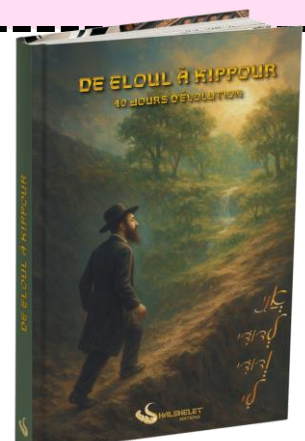
H5-F7 / G8- F7

G4 - H6 / F7-E8

G2- C6



Rébus : Ti / Cra / États / Teau-ra / As / Hotte



Shalshéleteditions.com



Vécu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chmouel,

Alors que Chaoul part en guerre contre les Pélichtim, il doit attendre Chmouel pour qu'il offre le korban. 7 jours passent et ne voyant pas Chmouel, Chaoul sacrifie le korban, avant son arrivée, parce que le peuple s'impatientait et l'armée se décomposait. Chmouel lui dit alors que son règne ne durera pas, car il n'a pas écouté la parole d'Hachem. Place maintenant à la guerre.

Yonathan le fils de Chaoul est un grand guerrier. Il va tenter un « coup par surprise » sans même prévenir les siens. Il propose à son écuyer de le suivre dans cette aventure, ce dernier accepte. Il lui dit : « On va se dévoiler à l'ennemi, s'il nous dit, restez où vous êtes, on arrive, on repartira, mais s'il nous dit, venez jusqu'à nous, c'est que Hachem nous donne la victoire » !

Ils se montrent effectivement aux pélichtim, ces derniers déclarent, «regardez, les juifs sortent de leur cachette ! Venez jusqu'à nous » ! Yonathan dit alors à son écuyer, allons-y, car Hachem nous offre la victoire. Yonathan a ainsi frappé 20 hommes d'une troupe ennemie et son écuyer finissait le travail après lui. Cela a immédiatement créé un mouvement de panique chez l'ennemi, « une panique divine » !

De l'autre côté, les juifs sont surpris, car ils voient un grand mouvement de foule côté ennemi, un tumulte assez fascinant, sachant que personne dans le peuple n'a osé commencer à attaquer. Chaoul demande au Cohen de faire parler le Ourim vétoumim, afin de savoir

si c'est le moment d'attaquer, mais voyant les ennemis reculer rapidement, Chaoul change d'avis et l'armée juive fonce vers les pélichtim qui semblent perdre pied.

Chaoul reforme ses troupes et rappelle même ceux qui s'étaient écartés par peur, ils observent ébahis, comment les ennemis s'entre-tuent dans la panique. Hachem sauve une nouvelle fois Son peuple d'une manière miraculeuse. Chaoul va alors jurer, « maudit sera l'homme qui mangera quoi que ce soit (Rachi) jusqu'au soir, ainsi on se vengera de nos ennemis » !

Chaoul poursuit ses ennemis et passe par la forêt, on y trouve des roseaux laissant dégouliner du miel. Il est beau et sans doute bon, c'est extrêmement tentant d'en goûter (surtout lorsqu'on est affamé). Mais le peuple ne s'y approche pas, par peur du serment de malédiction prononcé par Chaoul.

Le peuple massacre les Pélichtim, pille leurs biens et sacrifie des bêtes en korban pour Hachem. Toutefois, avant d'avoir versé le sang sur le mizbéa'h, (condition indispensable à la validité d'un korban), ils mangent la viande du sacrifice.

Chaoul n'est pas content de voir le peuple fauter, il construit son premier mizbéa'h et organise dorénavant les korbanot, afin que tout soit fait dans les règles de l'art. Ils font la ché'hita de bêtes toute la nuit, permettant au peuple de se rassasier.

La semaine prochaine nous verrons comment la guerre s'est poursuivie du côté de Yonathan...



La Michna

Yéhezkel Elkoubi

Massékhet CHABBAT (1)

La Massékhet Chabbat n'est pas dédiée à la mitsvat 'assé (commandement positif) du Chabbat, mais principalement au lo ta'assé (commandement négatif). Et seulement "au passage", quelques michnayot parlent des nérot [2, 7] et de Seouda Chelichit [16, 2].

Ainsi que quelques michnayot dans massékhet Bérakhot qui parlent de kiddouch et havdala [8, 1].

Cela peut être expliqué par la situation politique en Erets Israël à l'époque des Tanaïm.

En effet, des décrets romains interdisaient par moment aux juifs de pratiquer les mitsvot. Pour cette raison, certaines mitsvot n'ont pas été traitées longuement ou explicitement dans la Michna. Et les halakhot concernant les tefilin et la mezouza n'ont pas de massekhet correspondantes [Michna méforechet].

La Massékhet parle donc des 39 sortes de melakhot (avot) qui sont interdites "min haTorah" pendant Chabbat. Nous les apprenons de la construction du Michkan [juxtaposée au Chabbat dans les pessoukim]. Elles sont listées au 7^{ème} pérek.

Avant cela, les premiers perakim [chap 1, 3, 4] sont dédiés à toutes les takanot (décrets) sur les choses permises et interdites le vendredi, et qui auront une conséquence

pendant chabbat, par exemple envelopper un plat vendredi pour qu'il reste chaud pendant chabbat [chap. 3/4].

Une part importante de la massékhet [chap. 1, 5, 6 et 7-11] traite de la mélakha de "porter" ["otsaa"], ou sortir et entrer un objet d'un domaine privé à un domaine public, et inversement. C'est d'ailleurs la mélakha qui est développée en priorité et même le sujet de la première Michna, yetsiot haChabbat... [1, 1].

Ce n'est pas sans raison. Il existe en effet 2 catégories de mélakhot interdites :

1) soit une mélakha constructive, qui crée ou répare ou participe à un processus de fabrication, c'est le cas de 38 des mélakhot. Ou bien...

2) "otsaa".

La première catégorie est une conséquence directe du "repos" ("chevita"), liée au Chabbat.

Et le fait de "porter", ou transporter, est aussi le symbole des interactions entre le domaine public et privé, sources d'agitation et de précipitation. Il faut également cesser cela durant Chabbat, pour profiter pleinement du repos (chévita) inhérent au Jour [A. Even Israël].

Nous continuerons le détail d'autres mélakhot la semaine prochaine beezrat Hachem.

[A suivre]



Une lettre – Un mot



Gras ג _____
Montagne ל _____
Arme ' _____
Fruit | _____
Ville ש _____



Un des 24 livres du Tanakh כ _____
Coussins כ _____
Si ce n'est ל _____
Agé ש _____
Dessert צ _____

Peuples ג _____
De l'herbe ט _____
Une part ח _____
Très bas ש _____



Trouveriez-vous les mots de la paracha avec ces définitions ?



Enigmes



- 1) Quelles sont les deux Mitsvot qu'on accomplit avec tout le corps ?
- 2) Je suis toujours devant toi, mais tu ne peux jamais m'atteindre. Qui suis-je ?
- 3) Comment désigne-t-on un homme âgé dans la Paracha?

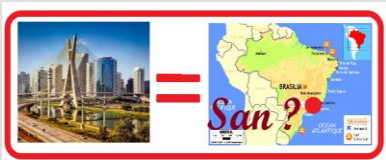


Echecs

Les blancs font mat en 2 coups



Rébus





La force d'une parabole

Jérémy Uzan

Les habitants d'un petit village se rebellèrent un jour contre le roi. Pensant pouvoir devenir autonomes, ils bafouèrent son autorité. Le roi, fort contrarié, se prépara donc à envoyer son armée pour écraser cette insurrection. Mais, les insurgés comprenant qu'ils s'étaient égarés, s'empressèrent d'envoyer une honorable délégation pour obtenir le pardon du roi. Les conseillers leur offrirent une entrevue avec le roi qui décida finalement de les gracier.

Il y avait dans la capitale un homme, dont les biens allaient être confisqués à cause de différentes dettes qu'il ne pouvait honorer. Il décida, lui aussi, d'aller s'adresser au roi. Mais, à son grand étonnement, il se vit bloqué à la première porte du palais. Il cria donc au scandale et à l'injustice : "Les rebelles ont eu droit à une audience et à une grâce, tandis que moi, qui n'ai qu'un simple problème d'argent, on ne me laisse même pas parler au roi!!!"

"En effet", lui répondirent les gardes, "les rebelles ont envoyé une délégation de notables pour représenter leur village mais toi, tu n'es qu'un pauvre homme. Sans perdre espoir, notre homme attendit aux portes du palais pour essayer de voir le roi. Peu de temps

après, le roi sortit pour faire sa promenade et notre homme tenta de l'approcher : "Au secours, majesté, sauvez-moi !". Le roi ordonna de le laisser s'approcher, l'écouta puis le gracia.

La Guemara (Yébamot 49b) rapporte l'apparente contradiction entre le verset qui met en avant notre permanente proximité avec Hachem : "En effet, qui est le peuple assez grand pour avoir des divinités accessibles, comme Hachem, notre D., l'est pour nous toutes les fois que nous l'invoquons ?" (Dévarim 4,7) et d'un autre côté, le verset de Yéchaya qui dit : "Appelez-Le lorsqu'il est proche" (Yéchaya 55,6) qui sous-entend une proximité occasionnelle. La Guemara répond en disant que la communauté à cette force de pouvoir s'adresser à Hachem lorsqu'elle le désire. L'homme seul par contre, c'est en de rares occasions que lui est offerte cette proximité. C'est le cas notamment de la période de Eloul puis de Souccot, où tout un chacun a l'opportunité de se tourner directement vers son créateur, puis de vivre dans la soucca, sous les ailes de la Chekhina.

A nous de mesurer cet honneur et d'en profiter.



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« Souviens-toi des jours du monde, méditez les années de génération en génération, interroge ton père et il te racontera, tes anciens et ils te diront » (32,7)

Rachi écrit : « Souviens-toi des jours d'avant comme par exemple ceux de Enoch ayant fait tellement avoda zara qu'Hachem a dû les noyer dans l'océan, ceux du maboul qui ont été anéantis par le déluge.

Autre explication : Vous n'avez pas mis votre cœur sur le passé alors concentrez-vous sur le futur afin que vous compreniez qu'Hachem veut vous faire du bien, vous faire hériter de l'époque du Machia'h ainsi que le olam haba ».

Rachi nous donne donc deux explications :

1) Selon la première explication, le verset nous recommande de méditer sur le passé pour réaliser la gravité de fauter comme on voit que ceux qui ont fauté ont été détruits, et pour ainsi nous encourager à ne pas fauter et à faire techouva.

2) La deuxième explication, au contraire, nous enjoint à regarder le futur qu'Hachem prévoit pour nous : un magnifique programme qui est le Machia'h puis le olam haba, et ainsi cela nous encouragera à nous améliorer pour pouvoir mériter ce qu'Hachem veut nous donner.

On pourrait se poser la question suivante :

La suite du verset dit : « interroge ton père et il te racontera, tes anciens et ils te diront ». Apparemment, si on interroge les anciens c'est pour connaître le passé et comme Rachi le dit lui-même sur les mots "et ils te diront", Rachi écrit "les événements du passé" donc la suite du verset concorde bien avec la première explication de Rachi. Mais il nous faut à présent pouvoir expliquer la suite du verset selon la deuxième explication ? Car selon la deuxième explication, le début du verset nous dit de plutôt voir le futur et la fin du verset nous dit de demander aux anciens pour apparemment connaître le passé ? Surtout que dans cette deuxième explication Rachi précise que comme il ne met pas le cœur sur le passé, le verset lui demande de regarder le futur, alors comment après lui avoir recommandé de regarder le futur le verset peut-il dire de demander aux anciens pour connaître le passé ? Pourtant, on vient de lui recommander de regarder le futur ?

On pourrait répondre de la manière suivante :

En réalité, le verset est composé de trois parties :

- 1) « Souviens-toi des jours du monde »,
- 2) « Méditez les années de génération en génération »,
- 3) « Interroge ton père et il te racontera, tes anciens et ils te diront ».

Sur la première partie du verset il n'y a qu'une seule explication, comme Rachi le dit : "souviens-toi de ce qu'il a fait aux premiers qui l'ont irrité".

Sur la deuxième partie du verset, c'est là que Rachi ramène deux explications en commençant dans le même esprit qu'avant, à savoir de prendre leçon des générations d'avant. Et si tu demandes "mais on l'a déjà dit juste avant", on peut dire que là, le verset change de verbe et ne dit pas simplement de se souvenir mais aussi d'y réfléchir. Mais finalement on ressent quand même une répétition car quand le début du verset nous dit de nous souvenir, ce n'est évidemment pas juste pour se souvenir mais pour tirer des leçons donc cette répétition pousse Rachi à proposer une deuxième explication qui est de se tourner vers le futur, c'est-à-dire que si tu n'as pas réussi à te renforcer en te souvenant de ce qui est arrivé aux générations passées alors renforce-toi en observant tout le bien qui attend les générations futures. La différence est que se renforcer par le souvenir du passé est un renforcement par la crainte, par la peur de la punition, alors si la personne n'arrive pas à se renforcer par ce biais, alors, qu'elle regarde le futur qui montre tout le bonheur qui attend celui qui observe la Torah. Ensuite, le verset conclut qu'il est important d'avoir cette crainte, cette peur de la faute, donc que tu aies réussi à te la procurer tout seul par ta méditation du passé (première explication) ou que tu n'aies pas réussi à l'obtenir par ta seule méditation du passé (deuxième explication), va voir les anciens qui eux, étant plus proches de ce passé ou même parfois l'ayant vécu, ressentent profondément cette crainte d'Hachem et pourront te la communiquer (ou selon la première explication te la renforcer) en te relatant les événements du passé car les paroles qui sortent du cœur rentrent dans le cœur.



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Quelques kilos en trop

Yéouda est un garçon extraordinaire qui est en âge de se marier. Mais malheureusement, malgré beaucoup de recherches, il ne trouve pas chaussure à son pied. Un jour, un bon ami lui explique que son petit embonpoint est la raison de sa recherche infructueuse. Évidemment, cela lui fait de la peine, mais il se rend à l'évidence qu'il a bien quelques kilos en trop. Il décide donc de faire un régime mais en vain, il tente donc d'aller voir un diététicien qui lui donne toutes sortes de règles, mais là encore la gourmandise prend le dessus. Il essaie donc de l'hypnose ou toutes sortes de nouveautés, mais rien n'y fait, les bons petits plats de sa mère gagnent toujours. Après six mois d'essai, dépit, il décide d'aller voir son docteur pour savoir s'il ne peut pas se faire opérer. Le médecin l'examine sous toutes ses formes puis lui déclare qu'il a bien un surpoids mais pas suffisamment pour se faire opérer. Effectivement, il pèse aujourd'hui 105 kilos mais l'opération qu'il veut faire n'est possible et prise en charge qu'à partir de 115 kilos. Mais en sortant, Yéouda n'est pas contrarié, il se dit qu'il doit simplement manger un peu plus que d'habitude pour prendre rapidement ces 10 petits kilos et qu'il

aura alors l'accord et surtout le remboursement de la sécurité sociale. Il se demande juste s'il n'y a pas en cela un problème ? Qu'en dites-vous ? Le Rav Zilberstein nous apprend un grand 'Hidouch. Il y a en cela un problème de Guézèl Daat, c'est-à-dire de voler l'accord de la sécurité sociale. Il explique qu'en vérité, l'assurance maladie n'est prête à payer l'opération que d'une personne qui n'a pas su se contrôler et a atteint « sans le vouloir » le poids de 115 kilos mais s'il a su s'arrêter avant, on ne le considère pas comme « malade » et lui souhaite de maigrir d'une autre manière moins intrusive. Le Rav demanda à son père s'il était d'accord avec son point de vue et le Rav Eliyachiv acquiesça et rajouta simplement que si par contre Yéouda a déjà mangé et grossi de la sorte volontairement et sans avoir posé la question auparavant et demande maintenant s'il a le droit de profiter de l'opération, on lui répondra par l'affirmative puisqu'il en est arrivé à ce point. En conclusion, Yéouda n'a pas le droit de grossir volontairement et simplement car il y a en cela un certain vol à la sécurité sociale mais s'il l'a fait, il pourra tout de même profiter de la possibilité de se faire opérer.

(Tiré du livre Oupiryo Matok, Béréchit, p. 400)